



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

RENFORCER LES CAPACITÉS DIPLOMATIQUES DU CANADA POUR UNE ÉPOQUE DE PLUS EN PLUS AGITÉE

Rapport du Comité permanent des affaires étrangères et
du développement international

Ali Ehsassi, président

AVRIL 2024
44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : www.noscommunes.ca

**RENFORCER LES CAPACITÉS DIPLOMATIQUES
DU CANADA POUR UNE ÉPOQUE DE PLUS EN
PLUS AGITÉE**

**Rapport du Comité permanent
des affaires étrangères et du développement
international**

**Le président
Ali Ehsassi**

AVRIL 2024

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

AVIS AU LECTEUR

Rapports de comités présentés à la Chambre des communes

C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

PRÉSIDENT

Ali Ehsassi

VICE-PRÉSIDENTS

L'hon. Michael D. Chong

Stéphane Bergeron

MEMBRES

Ziad Aboultaif

L'hon. Omar Alghabra

Sophie Chatel

Dave Epp

L'hon. Hedy Fry

Randy Hoback

Heather McPherson

L'hon. Robert Oliphant

Sameer Zuberi

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Richard Cannings

Pam Damoff

L'hon. Ed Fast

Peter Fragiskatos

Garnett Genuis

Matt Jeneroux

Tom Kmiec

Andréanne Larouche

Philip Lawrence

Lloyd Longfield

Alistair MacGregor

Lindsay Mathysen
Mike Morrice
Yasir Naqvi
Christine Normandin
Yves Perron
Warren Steinley

GREFFIÈRE DU COMITE

Danielle Widmer

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

Recherche et éducation

Allison Goody, analyste
Billy Joe Siekierski, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

a l'honneur de présenter son

VINGT-CINQUIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié les capacités diplomatiques du Canada et a convenu de faire rapport de ce qui suit :



RENFORCER LES CAPACITÉS DIPLOMATIQUES DU CANADA POUR UNE ÉPOQUE DE PLUS EN PLUS AGITÉE

Le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes (le comité) a étudié la question des capacités diplomatiques du Canada au cours de six réunions avec témoins tenues entre le 29 novembre 2023 et le 14 février 2024¹, poursuivant ainsi le travail du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international, qui a mené le premier examen approfondi de l'appareil diplomatique du Canada depuis le rapport de 1981 de la Commission royale d'enquête sur la situation dans le service extérieur². Selon le président, le sénateur Peter M. Boehm, la principale conclusion du comité sénatorial est qu'Affaires mondiales Canada et le Service extérieur canadien sont adaptés à leur mission, « mais avec plusieurs réserves³ ». Celles-ci sont présentées dans le rapport *Plus qu'une vocation : le Canada doit se doter d'un service extérieur adapté au XXI^e siècle*, lequel formule 29 recommandations⁴.

Au cours de l'étude, le comité a aussi eu l'occasion d'examiner le plan de transformation du Ministère, présenté dans un document de travail⁵ en juin 2023. La ministre des Affaires étrangères, Mélanie Joly, a exposé le contexte dans lequel ce document a été rédigé, en indiquant que, selon elle, le Canada est confronté à « une crise de sécurité internationale de plus en plus grave⁶ ». Elle a averti que « le système fondé sur des règles qui a assuré la sécurité des Canadiens pendant des générations est en train de s'effriter », et que pour relever les défis qui en découlent, la politique étrangère du gouvernement est guidée par deux principes clés : la défense de la souveraineté du

1 Chambre des communes, Comité permanent des affaires étrangères et du développement international (FAAE), *Procès-verbal*, 8 novembre 2023; FAAE, « [Capacités diplomatiques du Canada](#) », *Travaux*, 44^e législature, 1^{re} session.

2 *Commission royale d'enquête sur la situation dans le service extérieur*, Bibliothèque et Archives Canada, 1981.

3 FAAE, *Témoignages*, 12 février 2024, 1610 (Peter M. Boehm, sénateur, Ontario, GSI).

4 Sénat, Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international, *Plus qu'une vocation : le Canada doit se doter d'un service extérieur adapté au XXI^e siècle*, décembre 2023.

5 Affaires mondiales Canada, *L'avenir de la diplomatie : Transformer Affaires mondiales Canada – Document de travail (Juin 2023)*, juin 2023.

6 FAAE, *Témoignages*, 7 février 2024, 1705 (l'honorable Mélanie Joly, ministre des Affaires étrangères).



Canada et la poursuite d'une « diplomatie pragmatique⁷ ». La ministre Joly a ajouté que pour assurer sa réussite sur la scène internationale, le Canada doit avoir des yeux et des oreilles sur le terrain. Cela signifie pouvoir compter sur des diplomates « diversifiés, bilingues, en bonne santé et bien outillés⁸ ».

Le plan destiné à transformer Affaires mondiales Canada repose sur quatre piliers : investir dans l'effectif diplomatique du Canada; augmenter la présence diplomatique du Canada dans les régions et institutions multilatérales clés; accroître l'expertise du Canada en matière de politique étrangère; et renforcer les processus internes du Ministère, notamment en ce qui concerne la cybersécurité⁹. Il était nécessaire de réaliser une évaluation aussi franche d'Affaires mondiales Canada et de tracer une voie ambitieuse, a dit la ministre Joly, parce que la dernière réforme du Ministère « remonte à plusieurs décennies¹⁰ ». Le sous-ministre des Affaires étrangères David Morrison s'est prononcé dans le même sens, faisant observer que l'on avait laissé le service extérieur canadien « s'atrophier » au moment où se détériorait le contexte de sécurité dans le monde¹¹. L'époque où le Canada était protégé par sa « géographie et la mondialisation » est révolue¹².

Il est apparu clairement au comité que le point de référence pour étudier les capacités diplomatiques du Canada et déterminer comment les renforcer ne devait pas être l'idée d'un « âge d'or » de la politique étrangère canadienne, comme les années ayant suivi la Seconde Guerre mondiale ou la fin de la Guerre froide. Le monde a changé de façon fondamentale. Cette réalité, le comité l'a exprimée dans son rapport « Le rappel au réel¹³ » portant sur les implications du retour de la guerre en Europe à la suite de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie. Pour affronter cette nouvelle époque, on doit commencer par reconnaître que le Canada a moins de marge de manœuvre et doit travailler plus fort pour atteindre ses objectifs dans un contexte où les Nations Unies comptent 193 États membres, comparativement à 51 à la création de

7 *Ibid.*

8 *Ibid.*

9 *Ibid.*, [1710](#).

10 *Ibid.*, [1805](#).

11 FAAE, [Témoignages](#), 7 février 2024, 1830 (David Morrison, sous-ministre des Affaires étrangères, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement).

12 *Ibid.*

13 FAAE, [Le rappel au réel : Le monde d'après de 24 février 2022](#), 44^e législature, 1^{re} session 14^e rapport, avril 2023.

l'organisation en 1945¹⁴. Ce monde élargi est façonné par les attentes de nouvelles puissances économiques, les pressions liées aux ambitions régionales, la montée de l'autoritarisme, les tensions de la concurrence stratégique, les bouleversements associés aux nouvelles technologies et aux menaces appuyées par des États ainsi que par les tensions découlant du changement climatique.

Indépendamment des approches particulières que pourraient adopter les gouvernements canadiens en matière de politique étrangère, on a rappelé au comité l'importance « capitale » de la relation qu'entretient le Canada avec les États-Unis¹⁵. On a fait remarquer également au comité que cette relation tient à notre réalité géographique et que les « les États-Unis seront toujours notre principal partenaire commercial, notre allié en matière de défense et de sécurité et le coresponsable de la gestion de notre environnement commun¹⁶ ». Par ailleurs, comme cela a été dit au comité, « notre influence à l'étranger dépend de la perception extérieure de notre accès à Washington et de notre compréhension des Américains¹⁷ ». Les décisions prises à Washington influent également sur le contexte général de la politique étrangère, étant donné le rôle que jouent les États-Unis en étant le chef de file de l'Occident et en assurant le respect de l'ordre mondial dans lequel le Canada évolue depuis la Seconde Guerre mondiale¹⁸. Reconnaître l'importance de ce rôle ne signifie pas pour autant que la politique étrangère du Canada doit être unidimensionnelle. Au contraire, selon ce qu'a appris le comité, il faudrait trouver un équilibre dans la relation bilatérale qu'entretient le Canada avec les États-Unis grâce à « un multilatéralisme actif visant à créer des normes et des règles¹⁹ ».

En tant que membre du G7, du G20 et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, entre autres institutions internationales, le gouvernement du Canada est d'avis que le Canada est présent « à presque toutes les tables qui ont de l'importance²⁰ ». Néanmoins, des témoins ont dit au comité que le Canada doit s'adapter au nouvel environnement stratégique en tant que pays représentant « un peu moins de la moitié de 1 % de la

14 Nations Unies, *Progression du nombre des États Membres de 1945 à nos jours*.

15 FAAE, *Témoignages*, 11 décembre 2023, 1105 (Balkan Devlen, directeur, Programme transatlantique, Institut Macdonald-Laurier, à titre personnel).

16 FAAE, *Témoignages*, 11 décembre 2023, 1215 (Colin Robertson, membre, Institut canadien des affaires mondiales).

17 *Ibid.*

18 FAAE, *Témoignages*, 13 décembre 2023, 1645 (Stéphane Roussel, professeur titulaire, École nationale d'administration publique, à titre personnel).

19 FAAE, *Témoignages*, 11 décembre 2023, 1215 (Colin Robertson).

20 FAAE, *Témoignages*, 7 février 2024, 1825 (David Morrison).



population mondiale²¹ » et, comme nation commerçante, en tant que pays dont la prospérité dépend grandement « d'un ordre international stable, fonctionnel et ouvert²² ». Les défis sont énormes, car l'environnement lui-même, comme on l'a dit au comité, – est « moins accueillant à l'égard [des] intérêts et [des] valeurs [du Canada] qu'à tout autre moment depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale²³ ». Le monde est devenu « de plus en plus chaotique, impitoyable et éparpillé²⁴ » et nécessite une adaptation à une situation de « turbulence permanente²⁵ ».

Malgré le sentiment de se trouver au début d'une nouvelle ère dans les relations internationales, dont les contours sont si mouvants et contestés qu'aucun nom faisant l'unanimité n'a été trouvé pour la désigner, on a rappelé au comité que le gouvernement du Canada avait rompu avec l'habitude de mener le genre d'examen qui donne lieu à la publication d'une politique étrangère. Des politiques en matière de défense et de développement ont été produites en 2017²⁶ (celle de la défense a été mise à jour pendant que le comité finalisait le présent rapport²⁷), un discours sur les priorités du Canada en matière de politique étrangère²⁸ a été prononcé à la Chambre des communes et une stratégie pour l'Indo-Pacifique a été publiée en 2022²⁹. Or, le dernier document de politique étrangère complet du Canada à avoir été produit est l'énoncé de politique internationale³⁰, en 2005. Même avec les éléments mis en place depuis, beaucoup ont estimé qu'il manquait une base sur laquelle les relations, les positions, les activités, les dépenses et les stratégies régionales du Canada pourraient s'appuyer.

-
- 21 FAAE, [Témoignages](#), 29 novembre 2023, 1735 (Adam Chapnick, professeur, Études de la défense, Collège des Forces canadiennes, à titre personnel).
- 22 FAAE, [Témoignages](#), 11 décembre 2023, 1105 (Balkan Devlen).
- 23 FAAE, [Témoignages](#), 29 novembre 2023, 1735 (Jennifer Welsh, professeure, Gouvernance et sécurité mondiales, Université McGill, à titre personnel).
- 24 FAAE, [Témoignages](#), 11 décembre 2023, 1215 (Colin Robertson).
- 25 FAAE, [Témoignages](#), 29 novembre 2023, 1750 (Jennifer Welsh).
- 26 Gouvernement du Canada, [Protection, Sécurité, Engagement : La politique de défense du Canada](#); gouvernement du Canada, [Politique d'aide internationale féministe du Canada](#).
- 27 Premier ministre du Canada, Justin Trudeau, [Notre Nord fort et libre : une vision renouvelée pour la défense du Canada](#), communiqué, 8 avril 2024.
- 28 Affaires mondiales Canada, [Discours de la ministre Freeland sur les priorités du Canada en matière de politique étrangère](#), discours, 6 juin 2017.
- 29 Affaires mondiales Canada, [La Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique](#), 2022.
- 30 Gouvernement du Canada, [Fierté et influence : notre rôle dans le monde – survol : énoncé de politique internationale du Canada](#), 2005.

Les alliés du Canada nous montrent comment ces documents sont produits et publiés. Le comité a appris que le Japon publie un Livre bleu diplomatique de près de 400 pages³¹. Il sait aussi que les administrations américaines sont tenues³² de publier une stratégie pour la sécurité nationale³³. Après avoir annoncé en février 2020 que le pays procéderait au plus important examen de sa politique en matière d'affaires étrangères, de défense, de sécurité et de développement depuis la fin de la Guerre froide³⁴, le gouvernement du Royaume-Uni a publié son examen intégré en mars 2021³⁵, lequel a déjà été révisé afin de tenir compte du rythme des changements du contexte international³⁶. Le but général de ces initiatives est exprimé dans le Livre blanc de la politique étrangère de 2017 de l'Australie. Publié 14 ans après le livre blanc précédent de l'Australie, le document résume son propre objectif en faisant observer que, « si les intérêts nationaux sont constants, le contexte international dans lequel nous les défendons a substantiellement changé, comme l'Australie elle-même³⁷ ». On a dit au comité que la formulation écrite d'une politique étrangère « force à faire des choix et à établir [des] priorités³⁸ ». Ces documents donnent aux alliés des indications sur les intentions et constituent « un outil de communication important³⁹ ». Selon certains témoignages, si elles sont menées de façon rigoureuse⁴⁰ et qu'elles s'appuient sur des impératifs et une volonté politique⁴¹, de telles initiatives n'ont pas à être excessivement longues ni à suivre un modèle précis⁴².

-
- 31 FAAE, *Témoignages*, 14 février 2024, 1655 (Stephanie Carvin, professeure associée, Norman Paterson School of International Affairs, Université Carleton, à titre personnel). Voir aussi ministère des Affaires étrangères du Japon, *Livre bleu diplomatique 2023*, 22 novembre 2023.
- 32 États-Unis (É.-U.), Historical Office, Office of the Secretary of Defense, *National Security Strategy*.
- 33 Pour consulter la version la plus récente, voir É.-U., Maison-Blanche, *National Security Strategy*, octobre 2022.
- 34 Royaume-Uni, Cabinet du premier ministre, le très honorable Boris Johnson, *PM outlines new review to define Britain's place in the world*, communiqué, 26 février 2020.
- 35 Royaume-Uni, secrétariat du Cabinet, *Global Britain in a Competitive Age: the Integrated Review of Security, Defence, Development and Foreign Policy*, document de politique, publié le 16 mars 2021, mis à jour le 2 juillet 2021.
- 36 Royaume-Uni, *Integrated Review Refresh 2023: Responding to a more contested and volatile world*, présenté au Parlement par le premier ministre sur ordre de Sa Majesté, mars 2023.
- 37 Gouvernement de l'Australie, « Ministerial foreword », *2017 Foreign Policy White Paper*, p. vi.
- 38 FAAE, *Témoignages*, 14 février 2024, 1655 (Stephanie Carvin).
- 39 *Ibid.*
- 40 FAAE, *Témoignages*, 29 novembre 2023, 1815 (Jennifer Welsh).
- 41 FAAE, *Témoignages*, 14 février 2024, 1720 (Thomas Juneau, professeur agrégé, Affaires publiques et internationales, Université d'Ottawa, à titre personnel).
- 42 FAAE, *Témoignages*, 13 décembre 2023, 1720 (Stéphane Roussel).



Dans l'ensemble, l'étude du comité a indiqué que l'appareil diplomatique du Canada devrait être réglé sur une politique étrangère stratégique, à savoir une politique qui concilie le pragmatisme que demandent la taille et l'influence relatives du Canada dans le monde avec l'ambition d'être présent, bien informé et influent. Selon les témoignages entendus, pour appuyer cette politique et en assurer la mise en œuvre, on doit prioritairement veiller à ce que le Canada ait des capacités qu'il peut utiliser concrètement.

Les témoins ont également insisté sur l'importance de l'uniformité et de la cohérence s'agissant des principes fondamentaux, notamment en ce qui concerne le droit international, la justice et les droits universels de la personne. On a souligné au comité que, « pour que l'engagement déclaré du Canada à l'égard du droit international se traduise par des gains concrets sur le plan diplomatique et renforce sa réputation à l'échelle internationale, il doit être sincère et crédible aux yeux des autres⁴³ ». Une telle crédibilité est mise à mal lorsque, dans ses prises de position officielles, le Canada semble avoir deux poids, deux mesures⁴⁴. Bien que les contradictions soient plus une marque distinctive qu'une aberration en relations internationales, on a rappelé au comité que le leadership en matière de droits de la personne a toujours été attendu et exigé du Canada⁴⁵. Tout aussi importante est l'application de l'engagement à des cas précis. Des témoignages ont indiqué que les normes que le Canada applique dans un cas auront une incidence sur son poids diplomatique dans d'autres cas⁴⁶.

Outre les témoignages appelant le gouvernement à adopter une approche stratégique, crédible et lucide à l'égard du monde, l'autre principale conclusion de l'étude du comité est que l'appareil gouvernemental du Canada doit suivre le rythme des grands changements et de la transformation. On a dit au comité qu'on ne peut promouvoir les objectifs de politique étrangère sans capacités diplomatiques, lesquelles « dépendent à la fois du pouvoir de contraindre et du pouvoir de convaincre⁴⁷ ». Ce genre de pouvoir multidimensionnel émane d'un « service extérieur robuste pour servir les Canadiens et défendre les intérêts canadiens », mais aussi de « forces armées musclées pour avoir un effet de dissuasion et assurer la sécurité collective » et d'une « aide au développement

43 FAAE, [Témoignages](#), 11 décembre 2023, 1210 (Ardi Imseis, professeur adjoint, Faculté de droit, Université Queen's, à titre personnel).

44 Mark Kersten, [Mémoire](#), 30 janvier 2024, p. 1.

45 FAAE, [Témoignages](#), 12 février 2024, 1745 (Alex Neve, agrégé supérieur, École supérieure d'affaires publiques et internationales, Université d'Ottawa, à titre personnel).

46 FAAE, [Témoignages](#), 14 février 2024, 1710 (Farida Deif, directrice au Canada, Human Rights Watch).

47 FAAE, [Témoignages](#), 11 décembre 2023, 1215 (Colin Robertson).

bien financée pour faire face aux inégalités mondiales et soutenir les autres démocraties⁴⁸ ».

Certains témoins ont aussi indiqué que, pour qu'elles puissent atteindre leur plein potentiel, les capacités diplomatiques du Canada doivent être considérées de la manière la plus large possible. Or, sous certains aspects, ces capacités semblent sous-utilisées et insuffisamment financées. L'étude du comité a attiré l'attention sur l'importance de la diplomatie culturelle, linguistique et parlementaire du Canada. On a fait valoir que ces autres voies de dialogue avaient à la fois un effet d'amplification et de renforcement⁴⁹. D'après ses affectations à l'étranger, un diplomate à la retraite a dit que la collaboration entre les missions canadiennes et les délégations provinciales est « très importante » parce qu'elle ouvre « des portes pour promouvoir nos industries, nos intérêts et nos valeurs⁵⁰ ». Il a néanmoins fait observer que, s'il est reconnu que la diplomatie culturelle et publique est profitable pour le Canada, « le financement de ces programmes a été réduit à néant⁵¹ ».

S'agissant de la mise en œuvre, mais aussi de la conception de la politique étrangère du Canada, l'étude du comité a fait remarquer qu'Affaires mondiales Canada ne peut évoluer en vase clos⁵². Une expertise substantielle se trouve à l'extérieur du Ministère, notamment dans les universités, les groupes d'experts et la société civile. Cette force intellectuelle peut être exploitée dans le cadre d'initiatives de consultation, de collaboration avec des organismes consultatifs et de détachement, lesquelles doivent être multiples et offertes à diverses étapes de la carrière. Selon des témoins, les avantages sont à la fois généraux et particuliers. Par exemple, faire travailler pendant plus longtemps les employés d'Affaires mondiales Canada dans le milieu du renseignement favorise la compréhension mutuelle et resserre les liens institutionnels⁵³. Les subventions pourraient être un autre outil. Il a notamment été proposé qu'Affaires mondiales Canada appuie la recherche universitaire de la même manière que le

48 *Ibid.*

49 FAAE, *Témoignages*, 11 décembre 2023, 1155 (Martin Théberge, président, Société nationale de l'Acadie).

50 FAAE, *Témoignages*, 11 décembre 2023, 1230 (Colin Robertson).

51 *Ibid.*

52 FAAE, *Témoignages*, 13 décembre 2023, 1635 (l'honorable Allan Rock, ancien ambassadeur du Canada auprès des Nations Unies, à titre personnel).

53 FAAE, *Témoignages*, 14 février 2024, 1700 (Thomas Juneau).



ministère de la Défense nationale, en partie pour « que nos universitaires puissent travailler comme experts-conseils pour le ministère⁵⁴ ».

Les capacités internes du Ministère en matière de politiques doivent aussi faire l'objet d'une attention particulière, au-delà des services chargés des programmes, des relations géographiques et de la gestion quotidienne des enjeux. On a dit au comité que beaucoup dans le milieu universitaire et de la recherche ont acquis le sentiment qu'Affaires mondiales Canada « a perdu cet avantage en matière de planification des politiques » et « doit mieux évaluer les tendances à long terme et leurs répercussions possibles⁵⁵ ».

En plus de l'établissement d'un appareil ministériel affecté à la formulation de politiques et à la réflexion à long terme, on a dit au comité que le Canada pourrait s'inspirer de « l'audace » dont il a déjà fait preuve en matière de politiques⁵⁶. En agissant ainsi, on mettrait à profit l'héritage des idées canadiennes qui, dans les années 1990, ont contribué à l'établissement de la Cour pénale internationale et de la Convention d'Ottawa pour l'interdiction des mines antipersonnel. Au cours de ces mêmes années, le Canada a fait du programme d'action pour la sécurité humaine « un pilier du travail du Conseil de sécurité », ce qui comprend des initiatives qui n'ont « rien perdu de leur pertinence, comme la protection des civils; les femmes, la paix et la sécurité; les enfants et les conflits armés; et le devoir de protection⁵⁷ ». On a également fait valoir que le Canada devrait utiliser une approche équilibrée à l'égard de ce qu'il choisit de promouvoir par sa politique étrangère. Le comité a reçu un document dans lequel on soutient que, si la promotion des valeurs canadiennes a été l'un des trois piliers de la politique étrangère canadienne de l'après-guerre froide (avec la promotion de la prospérité par le commerce et de la sécurité mondiale), le pilier des valeurs prime maintenant sur les deux autres piliers, qui ont littéralement été réduits au silence. Selon ce point de vue, ce déséquilibre a été contre-productif et a contribué à la marginalisation du Canada en tant qu'acteur sur la scène mondiale⁵⁸.

En ce qui concerne les diplomates proprement dits, y compris leur recrutement et leur maintien en poste, le présent rapport vise à souligner les principales observations du comité, plutôt qu'à reproduire le travail minutieux déjà effectué par le Sénat et Affaires mondiales Canada. Cela dit, certains points méritent d'être réitérés pour expliquer

54 FAAE, *Témoignages*, 13 décembre 2023, 1740 (Stéphane Roussel).

55 FAAE, *Témoignages*, 29 novembre 2023, 1735 (Jennifer Welsh).

56 FAAE, *Témoignages*, 13 décembre 2023, 1635 (l'hon. Allan Rock).

57 *Ibid.*

58 Notes d'allocation, 14 février 2024 (Jean-François Caron, professeur agrégé, département de science politique et de relations internationales, Université Nazarbayev).

pourquoi des améliorations systémiques sont requises. Par exemple, un témoin a fait observer que le Canada a suspendu le recrutement des agents du service extérieur pendant une décennie (de 2009 à 2019⁵⁹). Comme un autre témoin l'a déclaré, c'est à ce moment que nous nous sommes « retrouvés pris dans l'engrenage⁶⁰ ». En outre, les directives du service extérieur qui établissent les indemnités et les avantages sociaux auxquels ont droit ces agents n'ont pas été révisées depuis 1981⁶¹. En fait, nombre des problèmes relevés dans le rapport de la Commission royale d'enquête, y compris l'emploi du conjoint, « n'ont jamais vraiment été réglés⁶² ».

Parallèlement, le Ministère indique que, en raison du processus de dotation pour certains groupes professionnels, 74 % de ses employés de la fonction publique canadienne ne sont même pas considérés comme faisant partie du « service extérieur⁶³ ». Cette situation semble avoir créé des problèmes, notamment un sentiment d'iniquité dans les possibilités d'affectation à l'étranger⁶⁴. Du point de vue d'un groupe de membres retraités du service extérieur canadien, ce modèle de ressources humaines a laissé le Canada avec « un contingent insuffisant du service extérieur et un important groupe non permutant qui n'a pas de perspectives de carrière à long terme satisfaisantes⁶⁵ ».

Lors de l'étude du comité, on a fait observer que, pour réussir, les employés d'Affaires mondiales Canada nécessitent une formation pour assurer leur maîtrise des langues officielles du Canada et pour maintenir leurs compétences en langues étrangères une fois acquises⁶⁶. Au chapitre de l'avancement professionnel, le comité a appris que, dans quelques cas où des considérations politiques de premier plan entrent en ligne de compte, il peut être justifié de confier un poste d'ambassadeur à une personne de l'extérieur du

59 FAAE, *Témoignages*, 12 février 2024, 1610 (le sénateur Peter M. Boehm).

60 FAAE, *Témoignages*, 13 décembre 2023, 1650 (Guy Saint-Jacques, ancien ambassadeur du Canada en République populaire de Chine, à titre personnel).

61 FAAE, *Témoignages*, 12 février 2024, 1610 (le sénateur Peter M. Boehm).

62 FAAE, *Témoignages*, 13 décembre 2023, 1655 (Pamela Isfeld, présidente, Association professionnelle des agents du service extérieur).

63 Affaires mondiales Canada, *L'avenir de la diplomatie : Transformer Affaires mondiales Canada – Document de travail (Juin 2023)*.

64 FAAE, *Témoignages*, 12 février 2024, 1620 (le sénateur Peter M. Boehm).

65 Forum des anciens du service extérieur canadien, *Mémoire*, 12 mars 2024, p. 4.

66 FAAE, *Témoignages*, 12 février 2024, 1610 (le sénateur Peter M. Boehm).



Ministère, mais que lorsque ces nominations augmentent, la situation a un effet de désillusion parmi les fonctionnaires de carrière du corps diplomatique du Canada⁶⁷.

De façon plus générale, le Ministère reconnaît que certains de ses employés, « particulièrement les agents du service extérieur possédant une expertise approfondie dans des zones géographiques et des domaines particuliers, se sont sentis de plus en plus désavantagés au fil du temps, y compris dans les processus de promotion, où l'accent a été mis sur les compétences en matière de gestion plutôt que sur l'expertise géographique, linguistique ou liée à un domaine particulier⁶⁸ ». En plus de ce qu'une ancienne diplomate de haut rang a décrit comme la « bureaucratisation » d'Affaires mondiales Canada au cours des 20 dernières années, au cours desquelles les fonctionnaires « qui ont accédé à des postes de haut niveau l'ont majoritairement fait sur la base de leurs compétences administratives plutôt que sur leur expérience en matière de politique étrangère », il y a aussi la question de l'affectation des ressources⁶⁹. Comme la même témoin l'a dit, l'administration centrale du Ministère à Ottawa « prend trop de place au détriment des missions⁷⁰ ». Bien qu'ils soient appuyés par des milliers de précieux employés « recruté[s] sur place » (dans les pays hôtes)⁷¹, des documents indiquent que seuls 18 % des fonctionnaires du Ministère, appelés « employés canadiens », étaient déployés à l'étranger en 2022⁷².

Dans bien des cas, pour corriger ces problèmes, la direction du Ministère devra adopter des réformes, réaliser des économies et formuler une orientation. L'étude du comité a néanmoins souligné que les capacités diplomatiques du Canada sont aussi, en définitive, une question de ressources. En somme, le comité a été informé que

pour réussir, Affaires mondiales Canada et le service extérieur doivent disposer de ressources conformes à l'envergure et à la gravité de leur mission. Autrement dit, il faut de l'argent pour établir ou maintenir une présence adéquate à la fois dans les capitales et aux carrefours les plus stratégiques d'un monde multilatéral. Il s'agit également de

67 FAAE, *Témoignages*, 29 novembre 2023, 1820 (Adam Chapnick).

68 Affaires mondiales Canada, *L'avenir de la diplomatie : Transformer Affaires mondiales Canada – Document de travail (Juin 2023)*.

69 FAAE, *Témoignages*, 13 décembre 2023, 1640 (Louise Blais, diplomate en résidence, Université Laval, à titre personnel).

70 *Ibid.*, 1735.

71 FAAE, *Témoignages*, 7 février 2024, 1810 (l'hon. Mélanie Joly).

72 Affaires mondiales Canada, *Comparution du ministre des Affaires étrangères devant le Comité sénatorial des affaires étrangères et du commerce international (AEFA) pour l'étude sur le service extérieur canadien et d'autres éléments de l'appareil de politique étrangère au sein d'Affaires mondiales*, 8 juin 2023, publié le 16 janvier 2024.

fournir une aide au développement suffisante pour gagner en influence et en crédibilité auprès de nos partenaires. Sur les deux plans, comparativement à nos principaux alliés, nous ne faisons pas le poids⁷³.

Un autre témoin a fait une évaluation similaire et tout aussi fondamentale de la situation, même en supposant que l'on réforme l'appareil gouvernemental et que l'on définisse mieux les intérêts du Canada en matière de politique étrangère. Sans ressources adéquates pour la diplomatie, la défense, le renseignement étranger et la sécurité nationale, « nous ne pourrions défendre nos intérêts que partiellement » a dit ce témoin. « Il faut tout simplement investir davantage⁷⁴. » La transformation de la politique étrangère du Canada est donc à la fois un processus et un objectif que l'on ne peut atteindre que si on lui consacre des ressources de manière ciblée.

En effet, les états généraux sur la diplomatie convoqués par la France en 2023 ont donné lieu à une augmentation de 20 % du budget du ministère des Affaires étrangères et à la décision d'embaucher 700 employés supplémentaires sur quatre ans⁷⁵. On a aussi rappelé au comité que les pays BRICS – Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud – cherchent à renforcer leur voix à l'échelle internationale⁷⁶. En proportion des postes diplomatiques, le Global Diplomacy Index, publié par le Lowy Institute, classe le Canada au 14^e rang des pays du G20⁷⁷. De plus, on a informé le comité que le Canada a un grand nombre de « petites » ou de « micro-missions »⁷⁸. Sur le plan de l'effectif, le Canada n'est jamais plus parvenu au point culminant atteint en 1990, lorsqu'il comptait 2 993 agents du service extérieur à l'étranger⁷⁹.

Ces données et comparaisons ont leur importance. Qu'il s'agisse des normes qui régiront les systèmes de communication sans fil de la 6G ou de celles qui sont nécessaires pour s'adapter à d'autres avancées sociétales, le comité est conscient que les règles concernant les futures frontières, qui auront une incidence sur la prospérité et la sécurité nationale du Canada, sont en train d'être écrites dans les rencontres diplomatiques⁸⁰. Par conséquent, il

73 FAAE, *Témoignages*, 13 décembre 2023, 1635 (l'hon. Allan Rock).

74 FAAE, *Témoignages*, 14 février 2024, 1755 (Thomas Juneau).

75 France, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, *Les États généraux de la diplomatie*.

76 FAAE, *Témoignages*, 7 février 2024, 1805 (l'hon. Mélanie Joly).

77 Lowy Institute, *Global Diplomacy Index*.

78 Forum des anciens du service extérieur canadien, *Mémoire*, 12 mars 2024, p. 3.

79 Affaires mondiales Canada, *L'avenir de la diplomatie : Transformer Affaires mondiales Canada – Document de travail (Juin 2023)*.

80 FAAE, *Témoignages*, 7 février 2024, 1830 (David Morrison).



est dans l'intérêt du Canada de s'assurer d'avoir un effectif complet de représentants⁸¹, dotés de l'expertise et des compétences requises, pour siéger aux bonnes tables⁸².

Les capacités auront un effet sur l'influence exercée par le Canada dans les organisations multilatérales de manière générale. Elles pourraient également déterminer si le Canada est même invité à prendre part aux coalitions, qui prennent maintenant la forme de cadres adaptés aux circonstances et qui privilégient les capacités que chaque acteur peut apporter⁸³. Selon un témoin, la mesure dans laquelle le Canada est perçu comme allié fiable et est admis en fonction de cette réputation est primordiale, parce que le Canada « agit très rarement seul⁸⁴ ».

L'investissement dans les capacités diplomatiques vise aussi à veiller à ce que le Canada puisse prévoir et gérer les crises touchant ses intérêts nationaux et le bien-être de sa population ouverte et branchée sur le monde⁸⁵. Les services consulaires doivent être soutenus. Depuis 2006, les évacuations d'urgence de Canadiens du Liban, de l'Afghanistan, de l'Ukraine, du Soudan et de Gaza, ainsi que les efforts de rapatriement sans précédent déployés pendant la pandémie de COVID-19, ont fait valoir ce point⁸⁶. Même en faisant abstraction des zones de conflit et des situations d'urgence, on a rappelé au comité que les Canadiens sont ceux qui « voyagent le plus par habitant⁸⁷ » et qu'ils paient pour les services consulaires lorsqu'ils se procurent un passeport⁸⁸.

Aujourd'hui, la caractéristique déterminante du système international dans lequel évolue le Canada est la complexité. D'innombrables forces et variables, qu'elles soient politiques, économiques, géopolitiques ou technologiques, interagissent et influencent l'évolution du système. Cela dit, cette complexité est moins intimidante quand on envisage le système comme une maison, pour utiliser une métaphore⁸⁹. Avec le temps et les diverses pressions, même les meilleures structures, et celles qui ont bien rempli leur rôle, peuvent

81 FAAE, [Témoignages](#), 13 décembre 2023, 1735 (l'hon. Allan Rock).

82 FAAE, [Témoignages](#), 7 février 2024, 1830 (David Morrison).

83 FAAE, [Témoignages](#), 14 février 2024, 1715 (Stephanie Carvin); FAAE, [Témoignages](#), 14 février 2024, 1715 (Thomas Juneau). Voir aussi FAAE, [Témoignages](#), 11 décembre 2023, 1220 (Charles Burton, agrégé supérieur, Institut Macdonald-Laurier, à titre personnel).

84 FAAE, [Témoignages](#), 14 février 2024, 1720 (Thomas Juneau).

85 FAAE, [Témoignages](#), 29 novembre 2023, 1750 (Jennifer Welsh).

86 FAAE, [Témoignages](#), 12 février 2024, 1610 (le sénateur Peter M. Boehm).

87 FAAE, [Témoignages](#), 7 février 2024, 1805 (l'hon. Mélanie Joly).

88 FAAE, [Témoignages](#), 12 février 2024, 1740 (Gar Parfy, ancien ambassadeur, à titre personnel).

89 FAAE, [Témoignages](#), 14 février 2024, 1755 (Stephanie Carvin).

se délabrer. Ce sont les gens, soutenus par un milieu favorable, équipés des outils et des ressources dont ils ont besoin et guidés par les objectifs qui leur sont donnés, qui empêchent la dégradation ou entreprennent la modernisation lorsqu'elle s'impose.

ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS

Le tableau ci-dessous présente les témoins qui ont comparu devant le Comité lors des réunions se rapportant au présent rapport. Les transcriptions de toutes les séances publiques reliées à ce rapport sont affichées sur la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Organismes et individus	Date	Réunion
À titre personnel	2023/11/29	86
Adam Chapnick, professeur, Études de la défense, Collège des Forces canadiennes		
Mark Kersten, professeur adjoint, Université de la Vallée de Fraser et Fondation Wayamo		
Jennifer Welsh, professeure, Gouvernance et sécurité mondiales, Université McGill		
À titre personnel	2023/12/11	89
Charles Burton, agrégé supérieur, Institut Macdonald-Laurier		
Balkan Devlen, directeur Programme transatlantique, Institut Macdonald-Laurier		
Ardi Imseis, professeur adjoint, Faculté de droit, Queen's University		
Institut canadien des affaires mondiales	2023/12/11	89
Colin Robertson, membre		
Société nationale de l'Acadie	2023/12/11	89
Véronique Mallet, directrice générale		
Martin Théberge, président		

Organismes et individus	Date	Réunion
<p>À titre personnel</p> <p>Louise Blais, diplomate en résidence, Université Laval</p> <p>L'hon. Allan Rock, ancien ambassadeur du Canada auprès des Nations Unies</p> <p>Stéphane Roussel, professeur titulaire, École nationale d'administration publique</p> <p>Guy Saint-Jacques, ancien ambassadeur du Canada en République populaire de Chine</p>	2023/12/13	90
<p>Association professionnelle des agents du service extérieur</p> <p>Pamela Isfeld, présidente</p>	2023/12/13	90
<p>Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement</p> <p>Vera Alexander, sous-ministre adjointe associée, Gestion des personnes et des talents</p> <p>Shirley Carruthers, sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances</p> <p>Antoine Chevrier, sous-ministre adjoint et dirigeant principal de la transformation</p> <p>Stéphane Jobin, directeur général, Institut canadien du service extérieur</p> <p>L'hon. Mélanie Joly, C.P., députée, ministre des affaires étrangères</p> <p>David Morrison, sous-ministre des affaires étrangères</p>	2024/02/07	93
<p>À titre personnel</p> <p>Alex Neve, agrégé supérieur, École supérieure d'affaires publiques et internationales, Université d'Ottawa</p> <p>Gar Pardy, ancien ambassadeur</p> <p>L'hon. Peter M. Boehm, sénateur, Ontario</p>	2024/02/12	94

Organismes et individus	Date	Réunion
<p>À titre personnel</p> <p>S.E.M. Jérôme Bonnafont, ambassadeur, Représentant permanent de la France auprès de l'Office des Nations-Unies à Genève et des autres organisations internationales en Suisse</p> <p>Stephanie Carvin, professeure associée, Norman Paterson School of International Affairs, Carleton Univeristy</p> <p>Thomas Juneau, professeur agrégé, Affaires publiques et internationales, Université d'Ottawa</p>	2024/02/14	95
<p>Human Rights Watch</p> <p>Farida Deif, directrice au Canada</p>	2024/02/14	95

ANNEXE B : LISTE DES MÉMOIRES

Ce qui suit est une liste alphabétique des organisations et des personnes qui ont présenté au Comité des mémoires reliés au présent rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Forum des anciens du service extérieur canadien

Kersten, Mark

Société nationale de l'Acadie

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents (réunions n^{os} 86, 89, 90, 93 à 96, 98, 100 et 102) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
Ali Ehsassi

Opinion supplémentaire du Nouveau Parti démocratique

Les néo-démocrates ont entamé cette étude en portant un intérêt particulier à plusieurs parties de la motion, à commencer par la position du Canada concernant le « système fondé sur des règles », la manière dont il aborde « les incidences de cette turbulence géopolitique croissante, de l'incertitude et de l'imprévisibilité sur les Canadiens » et celle dont il peut « faire preuve de leadership au sein des principales organisations multilatérales ». Nous remercions les analystes de leur excellent travail et nous remercions également l'ensemble des témoins d'avoir accepté de faire profiter le Comité de leur expertise.

Cela dit, nous sommes extrêmement mécontents que ce rapport exclue une portion importante des témoignages entendus au fil des réunions, témoignages qui portaient directement sur l'approche du gouvernement libéral en matière de droit international, de droits de la personne et de services consulaires ainsi que sur sa position concernant la crise qui déchire actuellement Israël et la Palestine.

Depuis plusieurs années, et plus particulièrement depuis les attaques du 7 octobre, le monde assiste à l'érosion de l'ordre international fondé sur des règles. Alors que le Canada s'est montré à la hauteur dans le dossier de l'Ukraine, on ne peut pas en dire autant dans celui d'Israël et de la Palestine. Le refus du gouvernement libéral de défendre le droit international et les droits de la personne dans le contexte de la guerre qui secoue la bande de Gaza constitue au contraire un exemple patent de la politique des deux poids, deux mesures du gouvernement et pourrait ternir la réputation du Canada auprès de ses alliés, surtout dans l'hémisphère sud. Bien que ce soit dans le cas d'Israël et de la Palestine que cette attitude se manifeste de la manière la plus marquée, elle est aussi derrière le refus du Canada de prendre la défense des enfants canadiens piégés dans le Nord-Est de la Syrie et le fait qu'il continue de vendre des armes à l'Arabie saoudite.

Il devrait en être autrement. Le droit international, pour citer le professeur Mark Kersten, est « la devise même de la diplomatie ». Le professeur Ardi Imseis a dit au Comité que « l'engagement déclaré du Canada à l'égard de l'ordre juridique international fondé sur des règles est essentiel au maintien de sa réputation morale dans le monde. Il est essentiel de faire du droit international le seul critère normatif de l'ordre international si on veut que la diplomatie future du Canada porte fruit. » Il a poursuivi en affirmant que « pour que l'engagement déclaré du Canada à l'égard du droit international se traduise par des gains concrets sur le plan diplomatique et renforce sa réputation à l'échelle internationale, il doit être sincère et crédible aux yeux des autres ».

Malheureusement, la crédibilité du Canada relativement au respect du droit international est remise en question, précisément parce que le gouvernement applique deux poids, deux mesures lorsqu'il est question d'Israël et de la Palestine. De nombreux témoins ont signalé que le Canada est redevenu un chef de file dans le domaine de la justice internationale et qu'il est au cœur de la création de la Cour pénale internationale. Pourtant, alors qu'il a appuyé sans

réserve la cause des Ukrainiens, des Rohingyas et des Syriens devant les tribunaux internationaux, il a refusé de faire de même dans le cas des Palestiniens et des Israéliens. Le Canada s'est opposé à toutes les démarches entreprises devant la Cour internationale de justice à propos d'Israël et de la Palestine et il refuse de soutenir les démarches entreprises devant la Cour pénale internationale, même s'il s'agit des deux seuls recours s'offrant aux Palestiniens et aux Israéliens qui souhaitent obtenir justice. Ces choix montrent bien qu'aux yeux du Canada, le droit international et la quête de paix entre Israël et la Palestine font deux. Qui plus est, la position du Canada compromet son engagement déclaré à l'égard de l'ordre juridique international fondé sur des règles. Pour les néo-démocrates, c'est complètement inacceptable.

En fait, cette politique des deux poids deux mesures a grandement nui à la réputation du Canada de par le monde.

M. Kersten a dit ceci : « Ceux qui se tournent vers le Canada — les victimes d'atrocités, les diplomates, le personnel des organisations internationales et d'autres intervenants avec lesquels je collabore presque quotidiennement — veulent du leadership, et pas seulement un système fondé sur des règles [...] Ils s'attendent à ce que le Canada joue un rôle de chef de file, mais ils se demandent pourquoi il ne veut pas assurer ce rôle ou n'est pas capable de le faire. » Selon M. Imseis, « Il y a deux poids, deux mesures, et cela sape notre crédibilité. » Farida Deif, de Human Rights Watch, estime que « la norme des deux poids, deux mesures [est] de plus en plus flagrante, [elle] mine la crédibilité du Canada et [elle] a de profondes répercussions sur les Canadiens et les gens du monde entier ». Alex Neve a affirmé au Comité que la position du Canada au sujet de la Cour pénale internationale et la Cour internationale de justice « ne passe pas inaperçue aux yeux des autres gouvernements ou de la société civile à l'échelle mondiale, ni au sein des Nations Unies, et ce n'est pas à notre avantage. Ce ne sera pas un atout lorsque nous voudrions faire entendre notre voix sur la situation en Israël et à Gaza, et c'est clair qu'il va y avoir des répercussions à plus grande échelle. »

Deux anciens ambassadeurs du Canada auprès des Nations Unies ont aussi témoigné dans le cadre de cette étude. L'honorable Allan Rock a pressé le Canada de « faire figure d'autorité en matière de justice pénale internationale et auprès de la Cour internationale de justice ». En réponse à une question sur les votes du Canada à l'égard d'Israël et de la Palestine, Louise Blais a dit ceci au Comité : « Il y a eu un coût à cela. C'est l'une des raisons pour lesquelles notre candidature [au Conseil de sécurité de l'ONU] n'a pas été retenue la dernière fois. En effet, de nombreux pays qui appuient le sort des Palestiniens savaient que le Canada pourrait ne pas voter en leur faveur. C'était donc un facteur. Lorsque le Canada vote dans le même sens que les États-Unis, Israël et peut-être une poignée d'autres pays, je dirais que nous sommes isolés. »

Les néo-démocrates pressent instamment le gouvernement de mettre fin à son attitude hypocrite quant à l'application du droit international et des droits de la personne à la crise entre Israël et la Palestine et lui demandent au contraire les appliquer de manière universelle, quelles que soient les répercussions politiques pour le lui.

Nous recommandons en outre ce qui suit au gouvernement du Canada :

- Reconnaître immédiatement l'État de la Palestine afin que le dialogue se fasse entre deux États tenus d'assumer les responsabilités et les obligations qui leur reviennent en vertu du droit international et faire la promotion d'un processus de paix qui puisse un jour assurer la sécurité des Israéliens et des Palestiniens;
- Soutenir entièrement les démarches de justice internationale entreprises devant la Cour internationale de justice et la Cour pénale internationale;
- Ratifier le Protocole facultatif de la Convention contre la torture, ce que tous les gouvernements depuis près d'une vingtaine d'années ont refusé de faire, qu'ils soient libéraux ou conservateurs;
- Mettre un terme à l'offre discriminatoire de services consulaires, notamment aux Canadiens du Nord-Est-de la Syrie;
- Cesser de vendre des armes aux États, dont l'Arabie saoudite et Israël, qui sont partie à un conflit dans le cadre duquel, selon les Nations Unies et les spécialistes des droits de la personne, les populations civiles sont bombardées sans discernement;
- Faire le nécessaire, sur le plan juridique, pour que la ministre des Affaires étrangères soit conseillée adéquatement quant aux obligations internationales du Canada.

Le Nouveau Parti démocratique, avril 2024

